

Décembre 2021

# Le petit Frazéen

n° 29

Bulletin  
Municipal



*J'aurais voulu écrire un édit qui parle de fête partagée, de joie de se retrouver, d'amitié évoquée autour d'un verre...*

*J'aurais voulu vous annoncer la date à laquelle nous aurions organisé la cérémonie des vœux, au cours de laquelle on échange sur nos projets, où on évoque l'avenir...*

*Mais non.*

*Pourtant des projets on en a, et on peut se parler d'avenir, mais pas ensemble, autour d'un verre...*

*Parce que nous devons être prudents, les uns pour les autres, nous n'organiserons pas de cérémonie des vœux cette année encore.*

*Mais notre motivation à tout mettre en œuvre pour que notre village soit celui du bonheur et de la qualité de vie est intacte.*

*Vous êtes nombreux à avoir rejoint Frazé ces derniers mois, et nous aurions été heureux de faire les présentations entre anciens et nouveaux Frazéens. Et les bébés nés en 2020 et 2021 auraient pu être accueillis comme il se doit.*

*Pour vous tous, nouveaux venus et nouveaux parents, une pensée particulière ! Et un geste en témoignage de bienvenue : venez nous voir en mairie (dès le 10 janvier), nous vous avons réservé une surprise et puisque nous ne pourrons vous la remettre à la salle des fêtes, nous vous la gardons à la mairie, où elle vous attend.*

*A tous, je redis ici mes souhaits de santé, de réussite, de joies pour 2022. Je vous remercie aussi pour votre confiance, que vous prouvez à travers tous les moments que nous partageons : que ce soit avec les membres du CCAS, toujours présents pour soutenir et aider notre action communale, avec les associations qui réussissent à animer le village malgré la pandémie, avec l'équipe communale, élus et salariés, toujours mobilisés et motivés. Personne n'a fait défaut, nous avons « assuré » collectivement et solidairement.*

*Alors continuons. Gardons cet état d'esprit et espérons que très vite nous pourrons le boire, ce verre de l'amitié !*

*Brigitte Pistre*

## Les travaux réalisés ou en cours

### ➤ Voirie : des travaux effectués en régie et par une entreprise

Les agents municipaux avaient prévu cette année de remettre en état **le chemin et le fossé situés entre les Houdraises et le bois du Pavillon**. Ces importants travaux de débroussaillage ont nécessité l'arrachage du grillage posé lors de la création de l'autoroute dans les années 1970.

La différence est nette, comme en témoignent ces photos avant / après ! Désormais, il sera possible de passer avec un engin agricole pour assurer l'entretien du chemin et du fossé.



Par ailleurs, comme annoncé dans notre précédente édition, le programme annuel d'entretien du réseau viaire prévoyait pour 2021 **la réfection de la voie communale du Mesnil**. Ces travaux de reprofilage ont été réalisés par l'entreprise Pigeon grâce à l'appel d'offres groupé de la Communauté de Communes Terres de Perche, sous maîtrise d'œuvre de l'Agence Technique Départementale.

*Coût total des travaux réalisés au Mesnil : 8 269,22 € HT soit 9 923,06 € TTC, pour lesquels le Conseil municipal sollicite le Conseil départemental au titre du Fonds Départemental d'Investissement (30 % du coût HT, soit 2 481 €), avec un reste à charge de 7 442,06 € pour la commune.*

### ➤ L'isolation de la salle des fêtes achevée

Conformément aux décisions prises par le Conseil municipal en début d'année, des travaux de réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse de la salle des fêtes ont été réalisés cet été par l'entreprise SMAC de Saint-Jean-de-la-Ruelle.

L'isolation du toit et la réfection de la façade arrière ont été menées par l'entreprise ISOLBA de Bonneval.

*Coût des travaux : 26 158,42 € HT pour l'étanchéité et 25 809,70 € HT pour l'isolation soit un total de 51 968,12 € HT, soit 62 361,74 € TTC.*

*Financements : Etat 9 848 € (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), Conseil départemental 15 500 € (Fonds départemental d'investissement), soit un total de subventions représentant 48,95 % du montant hors taxes des travaux.*



### ➤ La Passerelle : la suite des travaux attendue en 2022

L'ancienne boulangerie de Frazé ayant fermé il y a une dizaine d'années, la Municipalité avait racheté les bâtiments, situés en centre bourg. Le projet de réhabilitation de cet ensemble comporte deux phases :

- La phase 1 est achevée. La charpente et la toiture du bâtiment sur rue ont été refaites, et un nouveau bâtiment sur cour a été entièrement reconstruit après démolition des anciens édifices en ruine.
- La phase 2, qui était en attente de subventions, va pouvoir démarrer en 2022, notamment grâce à l'obtention du permis de construire accordé cet été : il s'agit de finir la reconstruction du bâtiment ancien sur rue et de l'aménagement du bâtiment contemporain édifié à l'arrière, et de donner vie à ces lieux, représentant environ 260 m<sup>2</sup>.

Rappelons qu'à terme cet ensemble comportera une partie dédiée à l'accueil du tourisme (espace situé en vitrine et logement à l'étage), et un tiers lieu pouvant servir d'espace de travail partagé (« co-working ») ou de lieu de réunions, avec toutes les connexions et matériels pour télétravailler ou pour se familiariser avec internet, dans un site agréable, le tout étant agrémenté d'un petit jardin.



©Mairie de Frazé / Alban Rousseau

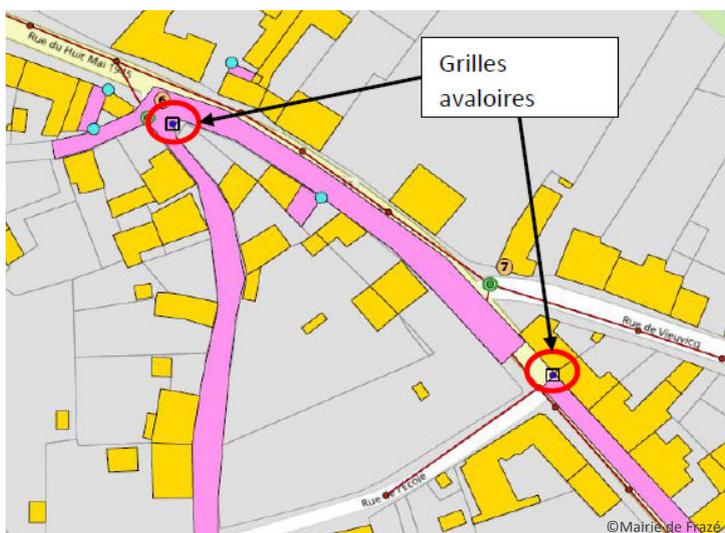
### ➤ Cimetière : un lieu de recueillement à entretenir

Voilà plusieurs années que nous avons lancé la démarche d'inventaire des tombes à l'état d'abandon. En effet, pour entretenir et sécuriser le cimetière, il convient de tout mettre en œuvre, sachant que certaines tombes, abandonnées depuis de longues années, présentent des ornements métalliques brisés, des fissures et affaissements dangereux. Mais il convient de respecter la mémoire des défunts qui s'y trouvent.

Cette procédure très encadrée par la loi comporte deux cas de figure :

- Les tombes en terrain commun, c'est-à-dire appartenant à la Commune et mis à disposition à titre gratuit pour 5 ans seulement, font l'objet d'un arrêté du Maire. Les sépultures en état d'abandon vont être nettoyées de tout objet ou ornement cassé ou dangereux, après les Rameaux 2022. Les objets en bon état seront conservés par la commune et déposés à proximité de l'ossuaire.
- Les concessions en état d'abandon et non entretenues feront quant à elles l'objet d'une procédure spécifique ultérieure.

### ➤ Diagnostic d'assainissement collectif : les conclusions et les travaux à venir



Au printemps 2021, un diagnostic approfondi du réseau d'assainissement collectif du bourg a été mené pour localiser les entrées d'eaux parasites, qui perturbent le fonctionnement et le rendement de la station d'épuration.

Ces recherches ont mis en œuvre des tests à la fumée, des inspections télévisées et des campagnes nocturnes permettant d'identifier les points noirs et de définir un programme de travaux sur plusieurs années. Ainsi le schéma directeur d'assainissement collectif propose un tableau de bord établissant un programme hiérarchisé et chiffré des travaux à prévoir. Dans un premier temps, le Conseil municipal a décidé de procéder aux travaux ciblés en priorité 1, à savoir pour 2022 la déconnexion des avaloirs du réseau d'eaux usés, estimée à 9 600 € HT.

Une programmation des autres travaux sera établie sur plusieurs années et fera l'objet de demandes de subventions auprès du Conseil départemental au titre du FDI et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

### ➤ Dépôts sauvages : la Municipalité veille !

Qu'il s'agisse de déchets verts, de gravats ou autres déchets divers, des dépôts sauvages se produisent sur le territoire de la commune. Ils sont généralement situés sur des chemins ruraux, à l'entrée d'un bois ou à l'écart d'une route. De tels dépôts n'arrivent « que » quelques fois par an, mais ces quelques fois sont toujours de trop car elles peuvent engendrer une véritable source de pollution voire de danger pour les usagers de ces chemins.

La Municipalité et les agents communaux assurent donc une veille active envers ces incivilités. Même si la Commune n'a pas la main pour gérer cette problématique, des plaintes sont systématiquement déposées auprès de la gendarmerie. Aussi nous vous invitons à signaler en mairie tout dépôt suspect, et ainsi contribuer à la vigilance collective dans l'espoir que ces actes polluants finissent par être sanctionnés !



## Centre Communal d'Action Sociale



### ➤ Le 11 Novembre à Frazé

En cette année 2021, la cérémonie du 11 novembre commémorait le 103<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la « grande guerre » 1914-1918.

Pour la première fois depuis le début de la crise sanitaire, les Frazéens pouvaient prendre part à cette traditionnelle cérémonie et honorer la mémoire de nos soldats morts pour la France lors de ce conflit.

Nous remercions tout particulièrement le petit Victor, qui a contribué très symboliquement à ce geste citoyen en déposant la gerbe devant le monument aux morts.

La journée du 11 novembre s'est poursuivie à la salle des fêtes où une cinquantaine de convives se sont retrouvés à l'occasion du banquet. Organisé par le CCAS et la Municipalité, ce repas était préparé et servi par l'Etape des Saveurs. Comme chaque année, les deux aînés de l'assemblée ont été mis à l'honneur : il s'agissait de Jacqueline Hubert et de Bernard Bertry.

Chaque participant éligible a reçu deux bons d'achat d'une valeur de 15 € à faire valoir dans les commerces frazéens jusqu'au 30 avril 2022. Les Frazéens qui n'ont pu participer au banquet peuvent venir les retirer en mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.



### ➤ **L'envol : une bourse de voyage d'études dédiée aux jeunes Frazéens**

Besoin d'un coup de pouce pour financer un voyage d'études ou un stage en France ou à l'étranger ? N'hésitez pas à faire appel à l'Envol ! Nous vous rappelons que depuis 2009, la Commune a mis en place cette bourse pour encourager les jeunes Frazéens à réaliser leur projet.

Les critères d'éligibilité à cette aide ont été définis comme suit par le CCAS :

- étudiant âgé de 18 à 25 ans révolus,
- domicilié à Frazé ou dont la résidence principale des parents se situe à Frazé,
- stage ou voyage d'études en France ou à l'étranger,
- subvention plafonnée à 500 € par étudiant.

Le dossier de constitution de la demande doit comporter les pièces suivantes :

- lettre de motivation de l'intéressé accompagnée de son CV,
- certificat de scolarité de l'établissement d'accueil ou du centre de formation, ou copie de la convention de stage ou de l'attestation de la structure d'accueil le cas échéant,
- plan de financement prévisionnel du stage ou du voyage d'études,
- copie des assurances responsabilité civile (mobilité nationale et internationale / et rapatriement en cas de mobilité internationale),
- bulletin de notes de fin d'année et lettre de soutien / motivation d'un enseignant,
- RIB ou RIP original.

Les membres du CCAS se réservent la possibilité d'un entretien du postulant si besoin.

Cinq étudiantes en ont déjà bénéficié : pourquoi pas vous ?

### **De nouveaux services à l'Etape des Saveurs**

L'année 2021 aura permis à l'Etape des Saveurs d'élargir encore davantage sa palette de services, en proposant deux nouveautés :

- **La Française des Jeux** : depuis cet été, l'établissement propose tous les jeux de grattage et de tirage de la célèbre marque. A vous de tenter votre chance !
- **CashBack** : derrière cet anglicisme se cache un nouveau concept qui vous évitera de vous rendre jusqu'à un distributeur automatique d'espèces. Le principe est simple : pour un achat d'une valeur minimale d'1 €, par exemple une baguette, si vous effectuez un paiement de 61 € par carte bancaire, l'établissement vous rendra la différence en espèces (dans la limite d'un retrait plafonné à 60 €). Mis en place depuis le 5 novembre, ce service est proposé gratuitement, dans la limite des espèces disponibles sur place.



©Mairie de Frazé / I. Lavie

### **Liste électorale : pensez à vous inscrire !**

Les élections présidentielles auront lieu les **dimanches 10 et 24 avril 2022**. Si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale de Frazé, il vous faut accomplir cette démarche au plus tard le 6<sup>ème</sup> vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour de l'élection soit le 04 mars 2022 pour les élections présidentielles et le 06 mai 2022 pour les législatives des 12 et 19 juin 2022.

Toutefois, dans une situation particulière après cette date (personne française atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré), le délai d'inscription est repoussé jusqu'au 10<sup>ème</sup> jour précédant le 1<sup>er</sup> tour. Par ailleurs, en cas d'erreur de l'administration, vous avez jusqu'au jour de l'élection.

Toutes les informations sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34240>

# LES ACTUALITÉS DU PARC

## #LePerche2040 : construire ensemble notre territoire de demain



Anick Bruneau,  
nouvelle Présidente du  
Parc du Perche

Le Parc du Perche écrit une nouvelle page de son histoire ! En octobre dernier, Anick Bruneau, conseillère départementale du canton de Ceton (61), a été élue Présidente du Parc et de nouveaux vice-présidents ont pris place au Bureau. Ce nouvel exécutif prend ses fonctions à un moment stratégique... En effet, l'année 2021 a signé le début d'une autre étape majeure dans la vie du Parc naturel régional du Perche : la révision de sa Charte. Issue d'une large concertation entre les acteurs du territoire, la Charte est LE document de référence qui fixe les orientations et objectifs du territoire. En 2025, le Parc naturel régional du Perche va se doter d'une nouvelle charte, qui fixera les nouveaux objectifs à l'horizon 2040 sur la base d'un projet commun. Cette révision de la Charte du Parc est un moment essentiel pour l'avenir des Percheronnes et des Percherons !

C'est pourquoi dans les prochains mois, le Parc organisera une grande phase de concertation auprès de tous les acteurs du territoire. Comment vivrons-nous dans 15 ans ? À quoi ressembleront nos paysages ? Comment nous déplacerons-nous ? Autant de questions auxquelles vous êtes invités à réfléchir pour co-construire, ensemble, notre futur projet de territoire ! Pour faciliter cette concertation, le Parc a également mis en place un Conseil citoyen, constitué d'une trentaine de membres, pour permettre aux habitants résidant dans le périmètre d'étude du Parc de s'exprimer et de participer à l'écriture de la nouvelle Charte 2025-2040.



## Courboyer, quel chantier !



Un vent de renouveau souffle également au manoir de Courboyer : depuis quelques mois, l'édifice emblématique du Perche où siègent les bureaux du Parc fait peau neuve ! En effet, comme tous les monuments historiques, le temps fait son œuvre et la charpente manifeste des signes d'usure qui nécessitent des travaux de grande ampleur. Jusqu'en 2023, le manoir de Courboyer vivra donc au rythme des interventions des couvreurs, charpentiers, menuisiers, maçons et sculpteurs. Fermé à la visite pour le moment, le manoir rouvrira ses portes au printemps 2022, même si les façades extérieures seront encore cachées par les échafaudages. Pendant toute la durée des travaux, le Parc a mis en place l'exposition gratuite « Courboyer, quel chantier ! », qui retrace le projet de restauration et permet de découvrir le manoir de Courboyer au travers des détails architecturaux masqués pendant les travaux.

Plus d'informations en contactant le Parc au 02 33 85 36 36 et [contact@parc-naturel-perche.fr](mailto:contact@parc-naturel-perche.fr), ou sur [www.parc-naturel-perche.fr](http://www.parc-naturel-perche.fr)

## EDITO



Depuis plusieurs mois, notamment avec l'effet "COVID", notre territoire percheron connaît un regain d'intérêt et d'attractivité pour de nouvelles populations. Nous venons de le constater avec les acquisitions et vies nouvelles redonnées à des maisons restées vacantes depuis longtemps.

La Communauté de communes (dont la mission est de travailler aux côtés des communes pour mener des actions stratégiques et rendre des services à la population qui dépassent le simple cadre communal) s'efforce de renforcer et accompagner cette dynamique :

- Dans le domaine de l'aménagement et l'urbanisme (PLUi) pour permettre aux villages de se développer et continuer d'attirer des populations dans le respect de notre environnement ;
- Dans le domaine des services et de l'animation du territoire pour faciliter la vie des familles qui ont décidé d'y habiter, et favoriser la mobilité ;
- Dans les secteurs économiques et touristiques, où cette dynamique de développement génère de nouvelles richesses et doit créer de nombreux emplois dans le territoire.

Les élus et services de la Communauté de communes sont à votre disposition pour toutes les propositions visant à accroître la qualité de vie en Terres de Perche ! Bonne lecture.

Le Président  
Éric GÉRARD

## La Communauté de Communes au service de ses habitants

### L'ENFANCE JEUNESSE

Afin de maintenir et renforcer les services à l'enfance, à la jeunesse et aux familles, la CdC a passé de nouveaux contrats de financement avec la CAF et l'association ELAN pour une nouvelle période de 5 ans. Crèche, relais assistantes maternelles, lieu d'accueil enfant/parent, accueils de loisirs, accueil et séjours pour les ados... les services sont riches et variés.

Les élus ont décidé d'ouvrir de nouveaux créneaux d'accueil pour les ados à Thiron-Gardais et développer un lien innovant pour les 13/25 ans à La Loupe : Le Chill and Learn Space (voir l'encart).

Une chargée de coordination, Claire FRANCIGNY vient d'être recrutée par la CdC pour piloter l'ensemble de l'action "Enfance-Jeunesse-Familles".

Dans le cadre de la dynamique «Terres de jeux 2024» un éducateur-animateur sportif est aussi en cours de recrutement pour relancer la pratique sportive avec les associations, écoles, ou lors de manifestations.



Le Chill and learn Space, traduit par "Espace pour se détendre et apprendre", c'est un lieu situé au 18 rue de la gare à La Loupe, destiné aux jeunes de 13 à 25 ans.

Durant ces rencontres, les jeunes, accompagnés d'un personnel compétent, peuvent échanger, porter des projets communs, organiser des ateliers ou encore se faire accompagner pour leur recherche de stages et d'emploi. Ils trouvent une aide pour élaborer leur CV et rédiger leurs lettres de motivation ou encore finaliser leurs rapports de stage ; des sessions d'apprentissage de l'orthographe grâce à une connexion en ligne avec le projet Voltaire.

Dans cet endroit qui leur est dédié, les jeunes peuvent proposer leurs idées et se faire accompagner dans une ambiance de détente. Pas d'interrogation écrite, on y apprend même à développer son aisance, à parler lors des cours d'éloquence ou à coder avec la Wild code school.

Vos ados sont intéressés ? Ces rencontres gratuites ont lieu toute l'année, même pendant les vacances scolaires !

Renseignez-vous, il y aura certainement une activité pour eux :  
02 37 81 38 93.

## LA MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE

Un groupe de travail « mobilité » réfléchit actuellement sur les solutions à proposer aux habitants pour faciliter les déplacements dans le territoire (faire ses courses, rendez-vous médicaux ou administratifs, animations pour les jeunes...).

La CdC Terres de Perche a en effet décidé d'adopter la compétence « Mobilité » depuis juillet 2021, (navettes, transport à la demande, incitation au covoiturage). Plusieurs pistes sont à l'étude, les premières pourraient voir le jour en 2022.



### Le transport scolaire

Rappel : vous pouvez retrouver les horaires et arrêts, pour le transport scolaire des primaires, sur le site internet de la CdC : [www.terresdeperche.fr](http://www.terresdeperche.fr),

onglet « vivre ici » puis « transports scolaires » et pour le secondaire sur celui du Conseil Régional : [www.remi-centrevalde Loire.fr](http://www.remi-centrevalde Loire.fr), onglet « transports scolaires ».

## L'aménagement du Pôle Gare de La Loupe

Les travaux réalisés en 2021 pour un montant d'investissement de 649 000 € HT (subventionnés à 80% par l'Etat, la Région Centre-Val de Loire et le Département d'Eure-et-Loir), avaient plusieurs objectifs dont notamment celui d'augmenter le nombre de places de stationnement ou encore de procéder à l'aménagement du parvis.

Un abri voyageur et un abri à vélo sécurisé seront installés début 2022 pour finaliser cet aménagement.



## La Communauté de Communes au service de ses habitants

### LES ESPACES FRANCE SERVICES (EFS)



#### À La Loupe

Du lundi au jeudi : 8h - 12h15

Vendredi : 8h - 10h

Lundi et jeudi : 13h30 - 16h (sur rdv ou en autonomie sur poste informatique)



18 rue de la Gare 28240 LA LOUPE

**02 37 81 38 93**

msaplaloupe@terresdeperche.fr

Espace FS La Loupe

#### À Thiron-Gardais

Du mardi au jeudi :

8h45 - 12h45 et 13h45 - 17h30

Vendredi : 8h45 - 13h



18 rue de l'Abbaye 28480 THIRON-GARDAIS

**02 37 49 49 48**

msapperchethironnais@terresdeperche.fr

Espace France Services Thiron Gardais

Les EFS sont des espaces de proximité proposés principalement aux habitants du territoire et qui ont pour missions d'informer et accompagner les usagers dans leurs démarches administratives et numériques de 1<sup>er</sup> niveau, dans les domaines de la santé, du social, de l'emploi, de la formation, de la citoyenneté, de la justice, de la retraite...(Caf, Pôle Emploi, AMELI, MSA, ANTS, CARSAT, impôts.gouv.fr...) mais aussi de faciliter la mise en relation avec les organismes concernés.

Vous pouvez également être accompagnés sur la rédaction de CV ou lettre de motivation, sur la recherche de formations, de stages, d'emplois ou sur l'entraînement pour des entretiens de recrutement.

De nouvelles permanences partenaires sont mises en place, (RDV obligatoire) :

**À La Loupe :** ADIL 45/28 (Informations et conseils des particuliers sur toutes questions juridiques, financières et fiscales du logement), Les Petits Frères des Pauvres (rompre l'isolement des seniors, à partir de 50 ans), Association Tutélaire d'Eure et Loir (Point conseil budget), Point Information Jeunesse (PIJ).

**À La Loupe et Thiron-Gardais :** Centre d'Informations sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF), Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

**À Thiron-Gardais :** Conciliateur de Justice

Les EFS organisent également des formations gratuites dans le cadre du Pass numérique, en partenariat avec le Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Perche d'Eure-et-Loir, le Comité de Bassin d'Emploi et le Lycée Nermont de Nogent le Rotrou, ainsi que la Wild Code School de La Loupe.

Au programme, de ces formations numériques ou informatiques :

- Créer une adresse mail, ses comptes personnels en ligne (CAF, AMELI, impôts, retraite, ANTS, Pôle Emploi...)

- Prendre un RDV médical ou faire ses courses en ligne

- Se connecter et naviguer sur internet en toute sécurité

- Apprendre le code informatique, protéger son identité numérique

- Utiliser WORD, POWERPOINT...

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à nous contacter.

Un nouveau cycle Perche Digital Seniors débutera en janvier 2022.



### LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

#### La facturation de la redevance SPANC

La Communauté de communes a choisi de facturer directement la redevance SPANC aux usagers. Les habitants du territoire reçoivent donc un avis des sommes à payer de la Trésorerie d'un montant de 20 €.

Ce n'est pas une nouvelle taxe, elle était auparavant prélevée sur les factures d'eau émises par les mairies ou SUEZ.

Si les personnes refusent l'accès à leur propriété pour le contrôle d'entretien et de fonctionnement qui est obligatoire, s'ils ne respectent pas les délais de mise en conformité de leur installation 1 an après l'acquisition de leur bien ou de 4 ans après la visite de contrôle, cette redevance passe à 40 € par an.

#### Le marché des vidanges groupées

Le SPANC propose aux personnes qui doivent faire vidanger leur fosse de bénéficier d'une commande groupée auprès du vidangeur SVR.

Cette mutualisation permet d'obtenir des tarifs compétitifs. Ce professionnel agréé assure un suivi obligatoire des matières de vidange et apporte des conseils sur l'entretien des différentes installations.

Il intervient dans les 3 mois suivant l'inscription. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de la CdC :

www.terresdeperche.fr, onglet « vivre ici » puis « l'eau et l'assainissement ».

Des interventions d'urgence peuvent également être demandées, le tarif sera alors plus élevé.



## Les Actualités de la Communauté de Communes

### LA CRÉATION D'UNE COMMISSION RANDONNÉE

Les élus de la CdC ont créé, à la demande du Président, une commission chargée de mettre en valeur la randonnée sur le territoire. Pour commencer cet exercice, un inventaire des chemins de randonnées pédestres, de marche nordique et de VTT a été établi. L'état des chemins ainsi que leur balisage est en cours de vérification, il permettra de mettre en place une signalétique adaptée afin de faire de nos chemins un véritable atout pour la population locale et touristique.

Vous pouvez retrouver toutes les randonnées sur les sites internet : [www.randoperche.fr](http://www.randoperche.fr) ou [www.randonnee.eurelien.fr](http://www.randonnee.eurelien.fr).



### L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PLUi

Les élus avancent leur travail d'élaboration des PLUi (Plan local d'urbanisme Intercommunal). Les deux premières étapes (le diagnostic et le PADD : projet d'aménagement et de développement durable) ont été validées. La rédaction des règlements liés aux différents zonages : Agricoles, Naturels et Urbanisés est en cours. Il est encore temps de communiquer à vos mairies tous vos projets de développement d'activité économique afin de les intégrer dans ce document.

La loi Climat et Résilience qui a été votée le 22 août 2021 a pour objectif de respecter les engagements de l'Etat en matière de protection de l'environnement, elle aura des effets sur les PLUi en réduisant les possibilités de constructions neuves sur les espaces agricoles.



### PCAET : PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL

La CdC a accompagné l'élaboration d'un PCAET porté par le PETR (Perche Eurélien). Ce document programme les actions à mettre en œuvre par les collectivités afin d'agir pour :

- > la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et des polluants atmosphériques, la maîtrise des consommations énergétiques et la production d'énergies renouvelables.
- > l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique, afin d'en diminuer la vulnérabilité.

Vous pouvez le retrouver sur le site : [www.perche28.fr](http://www.perche28.fr)

### L'ANIMATION DU RÉSEAU DES SECRÉTAIRES DE MAIRIE

La Communauté de communes a invité les secrétaires de mairie des 22 communes au Domaine de l'abbaye.

Après avoir découvert les nouveaux aménagements de la Grange aux Dîmes, les échanges ont été riches.

Des sujets divers et variés ont pu être abordés, tels que la fermeture de la Trésorerie de La Loupe, la redevance Assainissement Non Collectif, les dossiers en cours ainsi que la mise en place d'opérations mutualisées entre les communes et la CdC.

Cette rencontre annuelle permet de partager les expériences et de créer un réseau d'assistance entre les agents dont les fonctions sont multiples et essentielles à la gestion de nos communes.



### LE BÂTIMENT RELAIS DE LA LOUPE

Ce bâtiment d'activités a été réceptionné sur la ZA des Grands Prés au mois de mai 2021 ; 3 lots sur 4 sont maintenant loués. Il reste un espace de 120 m<sup>2</sup> au prix de 4,50 € HT/m<sup>2</sup>/mois.

Si vous souhaitez visiter les lieux : 02 37 81 46 81.



## Le tourisme, les activités ludiques : des atouts pour le territoire

### LE DOMAINE DE L'ABBAYE À THIRON-GARDAIS

Cet été, les visiteurs peuvent découvrir l'histoire de l'Abbaye de manière ludique et gratuite grâce aux **promenades contées** avec Renart et Ysengrin, pour les familles et l'Abbé Jean, pour les adultes, co-réalisées avec le Manoir aux Histoires et les Podcasts du Perche.

Comment ça marche ? Des QR codes sont installés sur les panneaux existants dans les jardins, ainsi, chacun peut en toute autonomie faire la visite tout en écoutant l'histoire sur son smartphone !

Les jardins restent ouverts en basse saison tous les jours de 10h à 18h. Le salon de thé et la Maison du tourisme ouvriront à partir du 1<sup>er</sup> mai 2022.

Nous restons joignables au 02 37 49 49 49 ou par mail : [tourisme@terresdeperche.fr](mailto:tourisme@terresdeperche.fr).

Depuis quelques années maintenant, la **Grange aux Dîmes** accueille 3 salles d'Escape Game. La salle "Le Secret des Moines de l'Abbaye" est depuis le printemps remplacé par "Le secret de l'Alchimiste".



L'énigme : "Lors des travaux de réaménagement de la Grange aux Dîmes, Une salle secrète est découverte : un atelier d'alchimiste. D'après les premières recherches,

*l'alchimiste était en quête de l'Élixir de longue vie... Arriverez-vous à percer son secret ?"*

> Réservations en ligne sur notre site : [www.ledomainedelabbaye.net/lescape](http://www.ledomainedelabbaye.net/lescape)  
02 37 49 49 49 ou 06 78 65 49 72

\*Le passe sanitaire est obligatoire à partir de 12 ans

### EN BREF...

La Maison du Tourisme a enregistré une très bonne fréquentation en 2021 pendant la saison estivale avec près de 8000 touristes accueillis à la Grange aux Dîmes à Thiron-Gardais (les visiteurs se promenant uniquement dans les jardins ne sont pas comptabilisés).



Durant cette période, l'équipe du Domaine de l'Abbaye a accueilli des groupes d'enfants pour des ateliers ludiques (+ de 300 enfants des écoles/CDL) ainsi que des groupes d'adultes pour des visites guidées.

Tout au long de l'année, la Communauté de communes a organisé, via la Maison du Tourisme, différents événements (**Bourse touristique** en juin, **Eductour** en novembre) en direction des acteurs du tourisme du territoire (hébergeurs, restaurateurs, propriétaires de sites touristiques et ludiques...).

Ces rencontres ont pour but de créer du lien entre eux, d'échanger leurs différentes expériences ainsi que leur documentation et de leur faire connaître un peu plus le territoire.



Ces rencontres seront reconduites en 2022.

La CdC travaille également pour accompagner les prestataires touristiques (ceux déjà installés, porteurs de projets, particulier ou collectivité) dans leur installation et/ou développement selon leurs besoins en organisant des rencontres personnalisées hebdomadaires.



Depuis 2 ans, nous avons pu constater une augmentation de la pratique du vélo, que ce soit en famille, en duo ou entre amis, pour quelques heures ou pour les vacances. Cet engouement est dû aux différents aménagements mis en place par les collectivités depuis quelques années.

Aussi, dans le cadre de la réalisation de son schéma directeur cyclable, le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir souhaite interroger la population eurélienne sur sa pratique du vélo dans le département (déplacements touristiques, loisirs et quotidiens).

Pour répondre à cette enquête, vous pouvez scanner le QR code ci-contre, ça ne vous prendra que 5 minutes!

Communauté de Communes Terres de Perche  
Hôtel de Ville - Place de l'Hôtel de Ville  
28 240 LA LOUPE

02 37 81 29 59 - [cdc@terresdeperche.fr](mailto:cdc@terresdeperche.fr) - [www.terresdeperche.fr](http://www.terresdeperche.fr)

 Communauté de communes Terres de Perche

## Un Frazéen à la Une : Monsieur de Loture

*En hommage à Monsieur de Loture, décédé le 17 septembre dernier, nous vous proposons de relire ces quelques lignes publiées en 2017 à l'occasion de sa distinction au titre de la Légion d'Honneur.*

Il est des hommes qui éclairent la route sur laquelle ils marchent. Claude-Charles de Loture était de ceux-là. Sa route l'a amené à Frazé : son histoire d'amour avec Hélène de la Sayette lui a ouvert les portes du Château de Frazé. Frazé, qui lui doit tant ! Frazé qu'il aimait tant et qui l'aimait tant en retour. Comment dissocier le village de cet homme, dont la vie est un exemple célébré en octobre 2017 lors de la remise de la Légion d'Honneur par Jacques de la Rosière, ancien Directeur Général du FMI et Gouverneur Honoraire de la Banque de France.

Car « Monsieur de Loture » comme on dit au village, oubliant de lui donner ses titres de noblesse (car pour les Frazéens la seule évocation de son nom vaut mieux que tous les titres), Monsieur de Loture était riche d'une vie à la fois longue et dense, multiple et lumineuse, aussi documentée et passionnante qu'un roman ou qu'une épopée historique. Nous ne pouvons, ici et en quelques lignes, parler de Monsieur de Loture comme il le faudrait. Nous, qui vivions près de lui dans notre village,



sommes juste les témoins de son énergie quotidienne de jardinier aussi patient que tenace, de sa sagesse d'homme presque centenaire, de sa culture accessible à tous et largement admirée et commentée lors des Journées Européennes du Patrimoine, de son élégance même en tenue de combat contre les ronces ou ragondins, et de sa générosité, sa très grande générosité, son ouverture aux autres et sa permanente attention à ouvrir son cœur aussi grand que les portes de son domaine.

Monsieur de Loture, nous ne vous ferons pas l'affront de raconter votre vie, nous en serions bien incapables. Permettez-nous de vous rendre collectivement hommage et de vous remercier pour cette exemplarité et la sérénité que votre présence apportait à ceux qui ont eu la chance de croiser votre route. La Légion d'Honneur évoquée plus haut, reçue au titre de votre engagement volontaire et courageux lors de la deuxième guerre mondiale, est arrivée bien tard ! Les gens de Frazé vous avaient décoré sans attendre la cérémonie officielle, faisant de vous depuis fort longtemps et de façon unanime leur héros, Cher Monsieur le Baron.

Claude-Charles de Lille de Loture est né le 2 juin 1922 à Saint-Dié, dans les Vosges.

Il passe son enfance à Versailles, à Paris et au Château de Montriou, en Anjou.

Engagé volontaire lors de la deuxième guerre mondiale, il fera preuve lors des combats d'un courage et d'une très grande humanité avec ses hommes.

Après sa démobilisation, il reprend ses études et obtient la licence de droit et le diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques (Sciences Po). Il a ensuite occupé successivement diverses directions dans la banque.

Mariée avec Hélène de la Sayette, ils auront deux filles, Sophie et Laurence.

Depuis sa retraite, il vit au Château de Frazé, qu'il s'emploie à restaurer et à entretenir, ce qui est un vaste programme si l'on mesure la surface du domaine ou celle des toitures !

Monsieur de Loture ouvre grand les portes du Parc du Château lors des Journées Européennes du Patrimoine, et, inlassablement, année après année, y donne des « causeries » très appréciées sur l'histoire des lieux. Ses filles et les autres membres de sa famille doivent également être remerciés pour leur participation à ces événements et leur présence chaleureuse auprès du public qui se presse, quelquefois sous la pluie, pour admirer le château et écouter les propriétaires en parler avec autant de ferveur.

Claude-Charles de Loture a dédié sa légion d'honneur aux « obscurs », tous les hommes tombés au combat et dont on ne parle jamais, lors d'un très beau discours prononcé le 14 octobre 2017 en présence de nombreux Frazéens.

## A la découverte des deux livres d'or de notre église !

Voilà plus de onze ans que notre église est très régulièrement ouverte aux visiteurs occasionnels ou réguliers et plus de quatre ans qu'elle a retrouvé son éclat extérieur, et elle en est déjà à son deuxième livre d'or, disponible à l'entrée de l'église, jolie performance malgré les confinements successifs.

Nous avons donc parcouru ces deux livres d'or, et nous avons pioché quelques pépites dont nous pouvons être fiers et que nous sommes ravis de partager avec vous. En effet, ces livres sont remplis de messages de remerciements qui s'adressent à tous les Frazéens et Frazéennes.

En voici quelques-uns dans le désordre :

- « Très beau village et surtout très belle église. Félicitations à ceux qui entretiennent ce patrimoine. »  
« Belle église, merci de l'avoir laissée ouverte. »
- « Bravo pour l'entretien de cette église et merci pour les photos retraçant la restauration : on se rend bien compte de l'ampleur du travail accompli. »  
« Tout est magnifique ici et si bien entretenu. »
- « Nous nous souviendrons de notre passage à Frazé. Patrimoine exceptionnel. »
- « Très beau village ! Très apaisant. On s'y sent bien. »
- « La fraîcheur n'a pas de prix ! »  
« Très belle surprise ! Cette église est magnifique. »
- « Merci à vous d'être là à maintenir ouverte cette belle église. »
- « Très belle église. Les vitraux ont des couleurs magnifiques. »
- « Très jolie église et très joli village. Beaucoup de propreté. Bravo à la commune. »
- « J'ai fait ma communion ici en 1945. Beaucoup de plaisir de revenir en 2019 ! »
- « J'avais jamais vu les caisses pour prier. Ça ressemble à un bateau ! »
- « Merci de laisser votre église ouverte, les églises sont l'âme des villages ; une église fermée, c'est la vie du village qui se retire. »



Ces messages font chaud au cœur car ces visiteurs expriment très spontanément leur reconnaissance pour celles et ceux qui ouvrent l'église (rares sont les villages qui laissent leur église ouverte) et qui l'entretiennent, qui embellissent le bourg, et qui prennent soin de tout notre patrimoine communal, comme par exemple les chemins de randonnées et les voies communales, pour le bonheur des cyclistes et des randonneurs, rendant ainsi notre commune très accueillante pour tous les visiteurs, qu'ils viennent de près ou de loin.

En effet, le parcours des deux livres d'or témoigne d'une grande diversité de visiteurs, au-delà des nombreux touristes et vacanciers qui viennent de la France entière et de bien au-delà de nos frontières.

Il y a ceux qui viennent en voisins avec leur famille et amis, il y a ceux qui y ont été baptisés ou s'y sont mariés, et il y a ceux qui reviennent sur les traces de leurs ancêtres frazéens.

A notre tour de remercier les visiteurs de leurs gentils et encourageants messages, qui nous donnent de la force pour continuer à prendre tous ensemble soin de notre patrimoine.

## Événements communaux et associatifs du second semestre 2021



*Retour en images sur la 13<sup>ème</sup> édition de notre grande fête de village,  
à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine les 18 et 19 septembre.*

*Une belle parenthèse festive en cette période si tourmentée...*

*Nous remercions vivement les exposants, nos fidèles bénévoles, nos agents municipaux, sans oublier le public venu nombreux.  
Merci également à nos partenaires financiers : la Région Centre - Val de Loire, le Département d'Eure-et-Loir  
et la Communauté de Communes Terres de Perche.*

*Et surtout un grand merci à Stéphane Bern, Monsieur Patrimoine, qui a choisi ce soir-là de venir à Frazé pour une conférence  
sur le thème du Patrimoine de nos villages. La salle des fêtes était comble et les auditeurs...comblés !*

Après la brocante pluvieuse du 19 septembre, le Comité des Fêtes était sûr de rester bien au sec le dimanche 7 novembre à l'occasion de sa **bourse aux jouets et articles de puériculture**.

Les exposants ont pris d'assaut toutes les tables de la salle des fêtes, à tel point qu'on aurait pu pousser les murs pour en accueillir davantage !

Les visiteurs avaient donc l'embaras du choix pour trouver leur bonheur !

Prochain rendez-vous, en extérieur cette fois, avec la brocante prévue le 15 mai 2022.



©Mairie de Frazé / I. Lavie

## Agenda 2022 de Frazé : un programme « sous réserve »...

Le moment venu, au regard du contexte sanitaire, les manifestations répertoriées ici seront confirmées par voie d'affichage, de presse, sur panneau pocket et sur le site internet de Frazé. Espérons que 2022 nous permette de confirmer ces moments de lien et de convivialité !

MOIS	DATES	EVENEMENTS	ORGANISATEURS
JANVIER	samedi 22 à 20h00	Galette des Rois	Trait d'Union
MARS	samedi 5 à 20h30 samedi 19 à 8h00 samedi 19 à 20h00 samedi 26 à 14h00	Loto Ouverture de la pêche Soirée Couscous Loto	Amicale des anciens élèves La Gaule Frazéenne Trait d'Union FNACA
AVRIL	dimanche 17 à 16h00 dimanche 24 à 12h00 samedi 30 à 7h30	Chasse aux œufs Méchoui Journée truites	Flor'Home28 Amicale des anciens élèves La Gaule Frazéenne
MAI	vendredi 8 à 10h15 dimanche 15 à 7h00	Commémoration de la Victoire Brocante	Municipalité Comité des fêtes
JUIN	samedi 25 à 20h00	Feu de Saint-Jean	Trait d'Union
JUILLET	samedi 2 et dimanche 3 mercredi 13	100 km du Perche Fête Nationale - Feu d'artifice	Trait d'Union (correspondant pour Frazé) Municipalité
SEPTEMBRE	samedi 17 et dimanche 18	<b>Journées du Patrimoine</b> : animations dans le village	Associations de Frazé / Municipalité
OCTOBRE	samedi 22 à 20h30	Loto	Amicale des anciens élèves
NOVEMBRE	dimanche 6 à 9h00 vendredi 11 à 10h15  samedi 19 à 18h30	Bourse aux jouets Commémoration de l'Armistice, suivie du banquet des aînés Assemblée générale	Comité des fêtes Municipalité et CCAS Trait d'Union
DECEMBRE	samedi 17 à 15h00 dimanche 18 à 14h00	Noël des enfants de Frazé Arbre de Noël	Comité des fêtes APEA

Les horaires sont donnés à titre indicatif. **Nous vous invitons à consulter régulièrement l'affichage devant la mairie ou le calendrier du site internet [www.mairie-fraze.fr](http://www.mairie-fraze.fr)** afin de vous tenir informé des événements et modalités d'inscription pour les différents repas, etc.



**Dernière minute** : nous venons de recevoir la confirmation d'un événement culturel musical exceptionnel à Frazé **le dimanche 10 juillet 2022.**

*Plus d'informations prochainement, mais d'ores et déjà, reprenez bien cette date !*

## Etat civil

**Décès :** Monsieur Régis LAVIE, le 17 juillet à Dreux  
Monsieur Claude-Charles de LOTURE, le 17 septembre à Nogent-le-Rotrou

## Informations pratiques

### Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

le lundi et jeudi matin de 9h à 12h  
le mardi après-midi de 14h30 à 16h30  
possibilité de prendre rendez-vous avec la secrétaire de mairie  
ou avec les élus  
téléphone de la mairie : 02.37.29.50.52  
adresse mail : [mairie.fraze@wanadoo.fr](mailto:mairie.fraze@wanadoo.fr)  
site internet officiel de la commune : [www.mairie-fraze.fr](http://www.mairie-fraze.fr)

### En cas d'urgence, vous pouvez contacter directement :

Brigitte PISTRE, maire : 06.10.13.48.70  
Fabien MASSON, 1<sup>er</sup> adjoint : 06.26.63.60.03  
Isabelle LAVIE, 2<sup>ème</sup> adjointe : 06.20.35.38.90  
Gérard TRECUL, 3<sup>ème</sup> adjoint : 06.32.00.74.88  
Fabrice CUVIER, 4<sup>ème</sup> adjoint : 06.66.95.95.17

En cas de besoin d'intervention sur le réseau d'eau, vous pouvez appeler le 06.71.53.83.31

### Le Petit Frazéen

Bulletin municipal n° 29 – décembre 2021  
Responsable de la publication : Brigitte Pistre, Maire de Frazé  
Rédaction : Isabelle Lavie, Agnès de Pétigny et Brigitte Pistre  
Illustrations : Philippe Hermand, Isabelle Lavie, Mairie de Frazé  
Mise en page : Isabelle Lavie  
Impression : Florilège Graphique  
Dépôt légal à parution – n° ISSN en cours

Vous pouvez télécharger ce bulletin sur notre site internet [www.mairie-fraze.fr](http://www.mairie-fraze.fr) rubrique Municipalité → Bulletins municipaux

